



Délibération du Conseil municipal N°22-2020

Objet

Affectation du résultat 2019

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15
Date de la convocation : 17 juillet 2020

Le 23 juillet 2020 à 20H00 heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Thusy, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Commune de Thusy, situé Place du Tilleul sous la Présidence de M. Joël MUGNIER Maire de Thusy.

Présents :

M. Joël MUGNIER Maire, M. Roland CARTIER 1^{er} adjoint, Mme Christine CADOUX 2^{ème} adjoint, M. Serge FABBIAN 3^{ème} adjoint, Mme Murielle LAPERRIERE 4^{ème} adjointe, M. Alain BONNET, M. David BULLE, M. Stephane BUISSON, Mme Karen STRADY, Mme Joëlle GOLLIET-MERCIER, Mme Stéphanie BARELLE, Mme Laura BERTHET, Mme Pascale JACQUEMIN.

Membres représentés :

M. Thomas GONTHIER par M. Roland CARTIER
M. Emmanuel VIDAL par Mme Pascale JACQUEMIN

Le Conseil municipal,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif fait apparaitre un excédent de fonctionnement de 272 434.75 €,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

-D'AFECTER les résultats de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	272 434 75 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0 00 €
C Résultat à affecter =A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	272 434 75 €
D Solde d'exécution d'investissement	1 277 00 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	75 630 00 €
Besoin de financement F	=D+E -76 311 20 €
AFFECTATION = C	=G+H 272 434 75 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	76 311 20 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	196 523 55 €
DEFICIT REPORTE D002 (5)	0 00 €

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Acte certifié exécutoire le :

Transmis en Préfecture le :

Publication le :

Le Maire,

